

## MA MOBILITÉ ÉTUDES

8 ÉTAPES  
AVANT MON DÉPART

cliquez pour en savoir +

## JE M'INFORME

## ÉTAPE

01

Je participe aux réunions d'information organisées par la DRIF\*, par l'UFR LCSH ou par mon département. Je consulte le site internet de l'UCA "onglet INTERNATIONAL" et les pages RI de l'UFR.

\*Direction des Relations Internationales et de la Francophonie de l'UCA

À la rentrée de l'année qui précède la mobilité (septembre-octobre)

QUAND ?

## JE PRENDS CONTACT AVEC MON.MA RÉFÉRENT.E RI

## ÉTAPE

02

L'enseignant.e en charge des Relations Internationales de mon département (mon.ma référent.e RI) répond à mes questions sur les opportunités de mobilité, en Europe et hors-UE, et m'informe sur les critères de sélection.

Après les réunions d'information (octobre-décembre)

QUAND ?

## JE PRÉPARE MA CANDIDATURE

## ÉTAPE

03

Je vérifie sur le site internet de l'université d'accueil choisie si la formation proposée est compatible, sur le plan pédagogique, avec ma formation à l'UCA.

Si nécessaire, je me renseigne sur les modalités d'obtention d'un certificat ou d'une attestation de niveau de langue\*.

\*vous pouvez prendre contact avec le SCLV-Service Commun des Langues Vivantes

MOBILITÉ HORS ERASMUS  
-> départ S1 ou S2 ou année : octobre à mi-janvier

MOBILITÉ ERASMUS  
-> départ S1 ou année : octobre à fin février  
-> départ S2 : octobre à fin août

QUAND ?

## JE DÉPOSE MA CANDIDATURE

## ÉTAPE

04

Je transmets ma candidature à mon.ma référent.e RI de Département. Elle comprend les informations et les pièces nécessaires à ma sélection (formulaire de sélection "mobilité études sortante", relevé de notes...).

Au plus tard :

MOBILITÉ HORS ERASMUS  
-> départ S1 ou S2 ou année : mi-janvier

MOBILITÉ ERASMUS  
-> départ S1 ou année : fin février  
-> départ S2 : fin septembre

QUAND ?

si mon projet de mobilité est accepté par l'UFR LCSH :

## JE SUIS SÉLECTIONNÉ.E

## JE SUIS NOMMÉ.E

## ÉTAPE

05

Le bureau des RI de l'UFR transmet ma candidature à l'Université choisie ou à la DRIF selon le programme dans lequel s'inscrit ma mobilité et m'en informe.

En fonction du calendrier de l'université d'accueil

QUAND ?

## JE M'INSCRIS A L'UNIVERSITÉ D'ACCUEIL ET COMPLÈTE LE FORMULAIRE MOVEON

## ÉTAPE

06

Je m'inscris à l'université d'accueil (dossier spécifique à chaque université) selon ses modalités de candidature et en informe le bureau des RI de l'UFR.

Je complète le formulaire MoveOn, accessible à partir de mon ENT, et joins les pièces demandées. Je dépose mes demandes d'aides financières.

INSCRIPTION  
En fonction du calendrier de l'université d'accueil

FORMULAIRE MOVEON  
-> Départ S1 ou année : courant avril à début juin  
-> Départ S2 : courant avril à début novembre

QUAND ?

## JE FINALISE MON CONTRAT PÉDAGOGIQUE

## ÉTAPE

07

Après acceptation de ma candidature par l'université d'accueil choisie, je fais valider mon contrat pédagogique/learning agreement partie "avant la mobilité", à mon.ma référent.e RI à l'UCA ainsi qu'à celui.celle de l'université d'accueil. Il répertorie la liste des cours\* que je compte suivre pendant ma mobilité études ainsi que les équivalences des cours à l'UCA.

\* = la totalité des cours suivis doit correspondre à 30 crédits ECTS par semestre

Avant mon départ

QUAND ?

## JE TERMINE MON DOSSIER

## ÉTAPE

08

Je me réinscris à l'UCA pour conserver le statut "étudiant" -> l'année précédant le départ doit être validée pour partir. Je retourne signé le contrat de mobilité, de la bourse Erasmus+ études, afin de définir les conditions d'obtention.

Avant mon départ

QUAND ?

Mes démarches de mobilité sont terminées :

## JE SUIS PRÊT.E A PARTIR

La date de début de la mobilité est communiquée par l'Université d'accueil

UFR LETTRES, CULTURE ET SCIENCES HUMAINES

Service Relations Internationales et Stages / Bureau des Relations Internationales

29 Boulevard Gergovia - 63000 CLERMONT-FERRAND

@ : ri.lcsh@uca.fr / tél : 04 73 34 65 10

LETTRES.UCA.FR

